



L'agenda social de la fonction publique

Le calendrier des négociations et concertations

Dans son relevé de conclusions, Stanislas Guerini propose un calendrier prévisionnel des négociations et concertations prévues dans l'agenda social de la fonction publique.

- **Fin 2023 et premier trimestre 2024 :**

conduite de la négociation sur le projet de loi de réforme de la fonction publique ; finalisation des négociations sur la méthode de négociation annuelle sur les salaires *“afin de la rendre opérationnelle dès 2024”* ; lancement de groupes de travail sur les enjeux de la transition écologique, sur le logement des agents publics et sur les modalités du vote électronique pour les élections professionnelles ; ouverture des négociations sur les principes et leviers d'évolution des rémunérations ; *“consolidation”* des éléments de bilan sur l'égalité professionnelle.

- **Deuxième trimestre 2024 :**

ouverture de la négociation en vue d'un nouvel accord sur l'égalité professionnelle ; préparation des négociations sur l'organisation, les conditions et l'environnement de travail ainsi que sur l'action sociale et les droits syndicaux.

- **Troisième trimestre 2024 :**

ouverture de la négociation sur l'organisation, les conditions et l'environnement de travail et de la négociation sur les qualifications et la formation professionnelle.